

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 66

Artikel: Avec les clientes du commerce de détail privé

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Construction suisse ou suédoise ?

Pour nos chalets de vacances

(Suite de la page 1)

et possibilité de démontage et remontage rapides. Il est spécifié, en outre, que les installations (eau, gaz, électricité) sont à la charge de l'acheteur.

Evidemment, le chalet à 8500 fr. est une construction d'été. Pour une construction d'hiver, il faut compter un minimum de 10 500 fr.

Enfin, il existe un « Kinderblockhaus », maison-bloc pour enfants, dès 1700 fr., véritable maison de poupées, de 1,70 m. sur 1,80 m. Et le prospectus de se terminer par une liste de prix de quatre pages de références, presque toutes suisses allemandes.

IL FAUT Y REGARDER DE PLUS PRES

Tout cela est bien alléchant. Mais, pour savoir si vraiment le Suisse moyen a avantage à s'offrir un chalet suédois plutôt qu'un bon chalet à la mode helvétique, nous sommes allées interviewer le menuisier et charpentier de Cudrefin, MM. Gilbert et Arthur Baumann (un nom prédestiné !).

L'ENTRETIEN

— Que pensez-vous de ces nouveaux chalets scandinaves transplantés sur les bords de nos lacs ?

— La construction de ces chalets, au point de vue charpente, est bonne, mais on ne peut la comparer à la nôtre. A prix égal, notre construction est meilleure — et ceci dit sans parti-pris. Lorsque ces gens vous offrent, par une publicité qui vous amorce à coup sûr, leur bungalow à 8500 fr., vous n'avez qu'une baraque vide aux parois en madriers, au toit sans doublage, bref, une chambre et une terrasse, et c'est tout. Il y a bien un coin prévu pour les toilettes, mais le coin est nu. En outre, ces 16 m² habitables s'adaptent mieux à la montagne qu'à la plaine, car le madrier ne supporte pas le brouillard de la plaine. Les madriers sont des pièces de bois massives et rondes, particulièrement soumises au travail du bois, et qui, de ce fait, offrent un terrain favorable à l'humidité.

— Il eût donc mieux valu faire confiance à nos compatriotes qui, eux, savent ce qui convient à la région.

— Evidemment. Et là, c'est le menuisier qui parle : la menuiserie de ces chalets étrangers est sommaire. Tout est fait grossièrement. Le style se veut rustique, mais, en fait, c'est bâclé. Les portes des chambres sont des lames de bois de troisième choix, fixées les unes aux autres. En guise de fermeture, vous avez un morceau de bois en diagonale et deux autres morceaux de bois collés dessus. Cela ressemble beaucoup à du travail d'amateur.

— Mais il s'agit là des chalets à prix minimum. Les plus chers ne sont-ils pas de meilleure qualité et finition ?

— Peut-être. Et cependant, voyez le plan du chalet à 17 000 fr. Nous pouvons vous en construire un identique et combien plus soigné, mieux isolé (nu et de même grandeur) de 3500 fr. meilleur marché.

— En somme, non seulement ces chalets suédois sont plus chers que les nôtres, mais encore faut-il ensuite, les équiper.

— Certes. Les offres sont faites au prix que ces chalets coûtent en Suède. Mais il faut y ajouter les frais de transport jusqu'à pied d'œuvre, les frais d'appareillage sanitaire, de finition (plafond de cuisine en éternit, par exemple)...

— Et vous oubliez les droits de douane !

Eh ! bien, soyez rassurée de ce côté-là : les droits de douane ont été tout bonnement supprimés !

— Est-ce possible ? Et pourquoi ? Pour favoriser l'importation de chalets étrangers, alors que nous avons tout ce qu'il faut chez nous ?

— C'est une question que nous avons posée au Service des douanes, à Berne. Ils nous ont répondu que notre pays et la Suède, comme d'ailleurs la Norvège, la Finlande, le Danemark, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Autriche, font partie de la zone de libre-échange européenne qu'on appelle AEE, ce qui explique que nous soyons en franchise, alors que la France et l'Allemagne, par exemple, n'en font pas partie.

— Si vous faites donc une offre en France, vous payez des droits...

— C'est ce qui nous est arrivé dernièrement. Nous avions fait une offre pour quatre bungalows près de Marseille, à 21 000 fr. tout compris. Mais quand nous sommes

aperçu que la France nous demandait 7000 fr. de droits de douane par bungalow, nous avons renoncé...

— La France protège les siens...

— Hélas, ce n'est plus le cas chez nous dans ce domaine. Et pourtant, si les gens savaient comme ils ont tort de demander à l'étranger ce qu'ils ont tout avantage à commander, ici même, à leurs compatriotes... Evidemment, l'extérieur d'un chalet suédois est joli, rustique, engageant : il a bonne façon. Mais, alors que, chez nous, par exemple, on paie un peintre 1700 fr. pour appliquer soigneusement plusieurs couches de peinture afin d'empêcher la venue des champignons et pour une finition parfaite, les constructeurs de chalets suédois, eux, envoient un ouvrier avec une « boille » et l'ordre de gicler un peu d'Abrezol sur les parois. Cette petite opération d'une demi-heure ne leur coûtera qu'une septantaine de francs, mais ce n'est pas du travail sérieux. En outre, on sait que le mélèze résiste mieux à l'humidité que le sapin, surtout en montagne, mais le mélèze blanc et rouge a moins de propriétés résineuses et pourrit facilement. D'autre part, ces chalets n'ont qu'un simple plancher sur poutraison, et des parois faites de simples morceaux de bois de 4,5 cm. d'épaisseur, tandis que les nôtres sont construits sur pilotis et ont une double paroi et trois isolations. En effet, sur la lame extérieure nous avons : un papier goudronné qui doit empêcher l'humidité, une isolation en laine de verre, et une isolation intérieure, soit 14 cm. d'isolations diverses, dont un doublage-matelas en laine de verre de 5 cm. d'épaisseur.

— La qualité des matériaux diffère, et pourtant, malgré cela, vous demandez, pour une construction comparable, 3500 fr. de moins à l'acheteur.

— C'est vrai. Par exemple, un chalet de 40 m², y compris sanitaires, douche, W.-C., lavabos complets, cuisine complètement installée, revient, chez nous, à 23 000 fr., et ce chalet est habitable toute l'année. Tandis qu'un chalet suédois, tout nu, et de la moitié moins grand, coûte 17 000 fr. En cas de séries de mauvais temps, avec une température de 6 à 9 degrés, les locataires y gèlent... D'ailleurs, le chalet suédois est un chalet de montagne puisqu'il n'est pas construit sur

pilotis. En outre, certains détails intérieurs ne sont pas particulièrement esthétiques, vu que, ne comportant pas de vide dans les parois, les chalets suédois doivent, quand on les complète ensuite (installations gaz et électricité), être parcourus, de part et d'autre, par des fils apparents.

— Il est vrai que le préfabriqué a toujours présenté des inconvénients.

— Pour des baraques militaires, c'est l'idéal, mais pour des maisons d'habitation... D'ailleurs, venez donc avec nous et nous vous ferons visiter, à quelques mètres d'ici, un spécimen de chalet suédois et l'un des nôtres. Vous ferez vous-même la différence.

L'ENTREVUE

Nous avons donc suivi notre guide au bord du lac, où se dressaient, d'une part, un chalet suédois, reconnaissable de loin avec la barrière-tronc d'arbuste de son balcon, et, d'autre part, un chalet suisse typique. Evidemment, nous n'avons pu pénétrer dans le chalet suédois, mais nous avons pu visiter à fond le chalet suisse, qui ne renie en rien ses origines : perfection dans les détails, qualité, confort. Des lettres de noblesse, en somme.

L'homme de métier acheva de nous donner toutes les indications utiles : « En trois semaines nous construisons ce chalet, habitable toute l'année. Il coûte 52 000 fr., tout compris, dont 2800 fr. pour la seule cuisine. Vous voyez que rien n'y manque : trois chambres à coucher, un living avec fond en tapis-flex sur feutre, une cuisine avec les derniers perfectionnements techniques, des toilettes avec planelles, un fourneau à mazout, des parois avec une isolation parfaite, et un mobilier complet dans le style du chalet. Le travail a été fait soigneusement et le prix est honnête. Par exemple, le bois qui a été utilisé ici est un peu plus cher que le bois utilisé ordinairement. Cependant, notre prix n'en est pas plus élevé pour autant, vu que nous avons gagné du temps à la pose. »

Et, en effet, cette création helvétique inspire confiance. Nous quittons les lieux, avec un dernier regard sur le chalet suédois et ses pièces de bois massives. Dans dix ans, une simple comparaison visuelle entre ces deux constructions sera probablement très claire...

L'Helvétie

Le lait en été

En été, et bien qu'elles disposent d'un frigo, il arrive plus d'une fois aux ménagères que le lait leur joue des tours, d'où les différentes « recettes maison ». On s'en tient à la cave fraîche, ou bien on met le lait dans une chambre dont les fenêtres restent ouvertes, ou bien encore on le bouillit rapidement et on le verse dans un pot en grès que l'on met dans l'eau. Evidemment, il arrive aussi que l'on n'a pas entendu passer le laitier et que, par conséquent, le lait reste oublié dans le casier à lait ou dans l'escalier, de sorte que le matin suivant une surprise nous attend. Du « lait fermenté maison » ce n'est pas du goût de tout le monde.

A QUI LA FAUTE ?

Parfois, ce n'est pas tellement du fait d'une erreur ou à cause d'un après-midi particulièrement orageux que le lait se gâte ; c'est la faute du récipient en plastique, tellement pratique mais pas indiqué du tout pour le lait. Dans de nombreux ménages, on se sert de tels seaux en plastique dans toutes les teintes et on les recommande même spécialement pour le lait bien que de nombreuses expériences aient montré qu'ils sont peu indiqués pour ce genre d'utilisation. Même les conclusions positives d'un chimiste ne prouvent encore rien quant à la qualification technique. Dans le cas du lait précisément, il ne s'agit pas seulement du nettoyage et de l'innocuité des matières plastiques, mais également de protéger le lait de la lumière, et des possibilités de

nettoyage du récipient utilisé. Il ressort d'expériences faites à la Station fédérale d'essais agricoles de Liebefeld que dans de nombreux récipients en polyéthylène, après deux à quatre heures déjà, le lait a pris des odeurs étrangères. La perméabilité à la lumière est trop grande, et il n'est pas possible de se débarrasser de l'odeur propre de beaucoup d'entre ces récipients. En plus, du fait du nettoyage quotidien, la surface des récipients en polyéthylène sont égratignés, ce qui rend très difficile leur nettoyage. Ces fines égratignures deviennent une source permanente de pollution du lait.

ÉVITER CES ERREURS !

Celui qui tient à éviter en été des surprises dans son pot à lait, aura avantage à se servir pour l'instant de récipients en aluminium, métaux légers, en grès ou en porcelaine, faciles à nettoyer. Il est bon de faire ses expériences, mais à la longue, elles pourraient quand même se révéler par trop agaçantes.

Avec les clientes du commerce de détail privé

Plus de cent clientes du commerce de détail privé, venues de toutes les régions de la Suisse, se sont réunies le 22 juin au Centre d'études de l'Association suisse des détaillantes en alimentation « La Mouette », à Veytaux, pour la constitution de l'Association suisse des clientes du commerce de détail privé. Elles ont ratifié les statuts, élu leur comité et désigné Mme Heidi Albicocco-Scheibler, de Erlenbach-Zürich comme présidente.

Le programme de travail du nouveau groupement prévoit, entre autres, la publication d'un service d'information périodique à l'intention des membres, une collaboration active avec le commerce de détail, les fabricants, les organisations de fournisseurs et d'achats pour la défense des intérêts économiques des consommatrices, des enquêtes près des membres sur les produits alimentaires pour assurer le contact entre les détaillantes et les consommateurs.

La nouvelle Association compte environ 350 membres. Parmi les membres du comité, nous relevons les noms suivants : Mmes Carole Blanc, Brétigny ; Inès Rogivue, Roche/Vd ; Marie-Louise Trépey, députée, Pully.

la page de l'acheteuse

qui veut connaître ses produits, ses prix, son pouvoir d'achat

Le courrier des consommatrices

Mesdames,

Je me permets de vous transmettre une « lamentation » sur ce sujet :

La graisse « Nussa », dont je me sers depuis environ 1929 !

a) Voici tout à coup un nouvel emballage, sans indications précises, donc méfiance de ma part quant à la qualité.

b) Sur les premiers gobelets indication de date de durée de conservation, ensuite même cela est supprimé.

c) Prix plus bas, mais quantité diminuée, donc augmentation camouflée. La vendeuse m'offre ces nouveaux gobelets quoiqu'elle ait encore d'anciens emballages en stock parce que plus avantageux ! Elle n'a donc pas été avertie du changement !

La réponse de la maison NUXO

Nous tenons à répondre à votre lectrice afin de lui expliquer notre point de vue.

a) « Voici tout à coup un nouvel emballage ». Peut-être nos annonces parues dans « L'Illustré » et « Radio - Je vois tout », ainsi que les nombreuses émissions à la télévision, en janvier, février, mars, ont-elle échappé à votre lectrice ? Le nouvel emballage n'a donc pas été mis en vente sans avis. La vendeuse en question devait le savoir, puisque les détaillants aussi ont été informés par deux fois de la venue de ces emballages. Si elle recommandait le nouvel emballage, c'est que nous avions retiré, à une date fixée, tous les anciens.

Quant à la remarque « sans indications précises », nous devons admettre que les nouvelles boîtes Alu ne portent plus la composition indiquée sur les anciens emballages. Hélas, la place manque un peu et, en outre, le Service fédéral d'hygiène publique nous avait imposé ce texte. Nous pouvons la rassurer toutefois, la nouvelle édition portera au moins la mention « avec amandes et noisettes ». Elle constatera, d'ailleurs, que dans le texte des insertions, il est mentionné « à base de noix de première qualité provenant des meilleures régions ». La traduction française ne dit pas, dans le cas présent, la même chose que le texte allemand, puisque noix (Nüsse) comprend, en allemand, l'ensemble des noix, soit noix de coco, noisettes et amandes.

b) Indication de date, etc. Voici un point critique. Il y avait plusieurs raisons qui nous ont amenés à supprimer la date de conservation, marquée à l'étendard par un chiffre. Nous sommes en train d'étudier une solution à ce sujet et prions votre lectrice de patienter un peu.

c) Prix plus bas, mais quantité diminuée, donc augmentation camouflée. Du moment que le contenu (180 gr.) et le prix (Fr. 1.65) sont indiqués distinctement sur l'emballage, il ne peut être question de camouflage. La diminution du poids nous a été imposée par le format de la nouvelle boîte Alu qui, pour la Suisse, a été mise en vente pour la première fois. Ces boîtes sont assez chères, et un format spécial de 200 gr. aurait occasionné des frais d'outillage supplémentaires d'au moins 8000 fr. donc une nouvelle augmentation ! Ce n'est pas si facile de créer un nouvel emballage : les études préparatoires ont duré deux ans et demi. Ce sont les consommatrices qui réclamaient un nouvel emballage ! Elles nous ont imposé ce changement. L'augmentation du prix n'est d'ailleurs pas due uniquement à la nouvelle boîte. Une augmentation devait forcément survenir, puisque nous n'avions pas augmenté depuis longtemps. En effet, à la suite d'un arrêté de l'Assemblée fédérale concernant le lait et les produits laitiers, la graisse a été imposée d'une taxe de 22 ct., sans parler de l'augmentation sur les salaires, emballages, etc. Nous regrettons que cette hausse de prix ait été nécessaire : nous l'avions retardée autant que possible. Il est regrettable que les consommatrices s'en ressentent, finalement. Malheureusement, nous sommes les premiers à en pâtir.

le gaz est indispensable

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants